



**PROJET CULTUREL DE
TERRITOIRE
2024-2027**



C'est quoi un projet culturel de territoire ?

« Un projet culturel de territoire est une organisation de l'action collective qui dépasse les seuls acteurs institutionnels, formalisé par un ou plusieurs documents stratégiques négociés et délibérés, ayant le bien commun territorial en perspective, au-delà d'un simple équipement ou dispositif qui se réfère à une échelle spatiale variable, en combinant développement artistique, culturel et territorial.(...) Un PCT manifeste un développement territorial par l'art et la culture. Un PCT consiste à faire de la culture avec le territoire, mais aussi à faire territoire avec la culture. C'est la fusion des deux qui est au principe d'un PCT »¹.

Pourquoi un nouveau projet culturel de territoire ?

L'objectif est de (re)définir une politique culturelle à l'échelle de la Communauté de Communes en cohérence avec la politique intercommunale, les réalités du territoire et celles du secteur culturel.

Dans le cadre d'une future contractualisation avec le département de la Mayenne et le ministère de la Culture, le projet culturel de territoire est indispensable.

Les principaux objectifs poursuivis par la Communauté de communes du Mont des Avaloirs avec ce nouveau projet sont :

- Faire le diagnostic du paysage culturel sur le territoire ;
- Accompagner les élus dans la compréhension de l'action culturelle sur le territoire ;
- Établir un diagnostic sur le fonctionnement des compétences culturelles communautaires avec une attention particulière sur l'Ecole d'enseignements artistiques et le réseau lecture (moyens humains et financiers, relations communes/CC, relations associations/CC, ...) ;
- Impliquer la population dans cette phase diagnostic/préconisation dans le but de renouveler le projet culturel de territoire 2024-2027

¹ Négrier Emmanuel et Teillet Philippe, Les projets culturels de territoire, Presses universitaires de Grenoble, 2019.

La Communauté de Communes a souhaité être accompagné dans la refonte de son PCT par le LUCAS pour apporter une vision extérieure professionnelle et pragmatique dans la construction du projet culturel au regard des atouts et des handicaps du territoire, des opportunités et des menaces, de l'offre culturelle existante sur le territoire et dans les secteurs avoisinants.

Trois enjeux prioritaires identifiés :

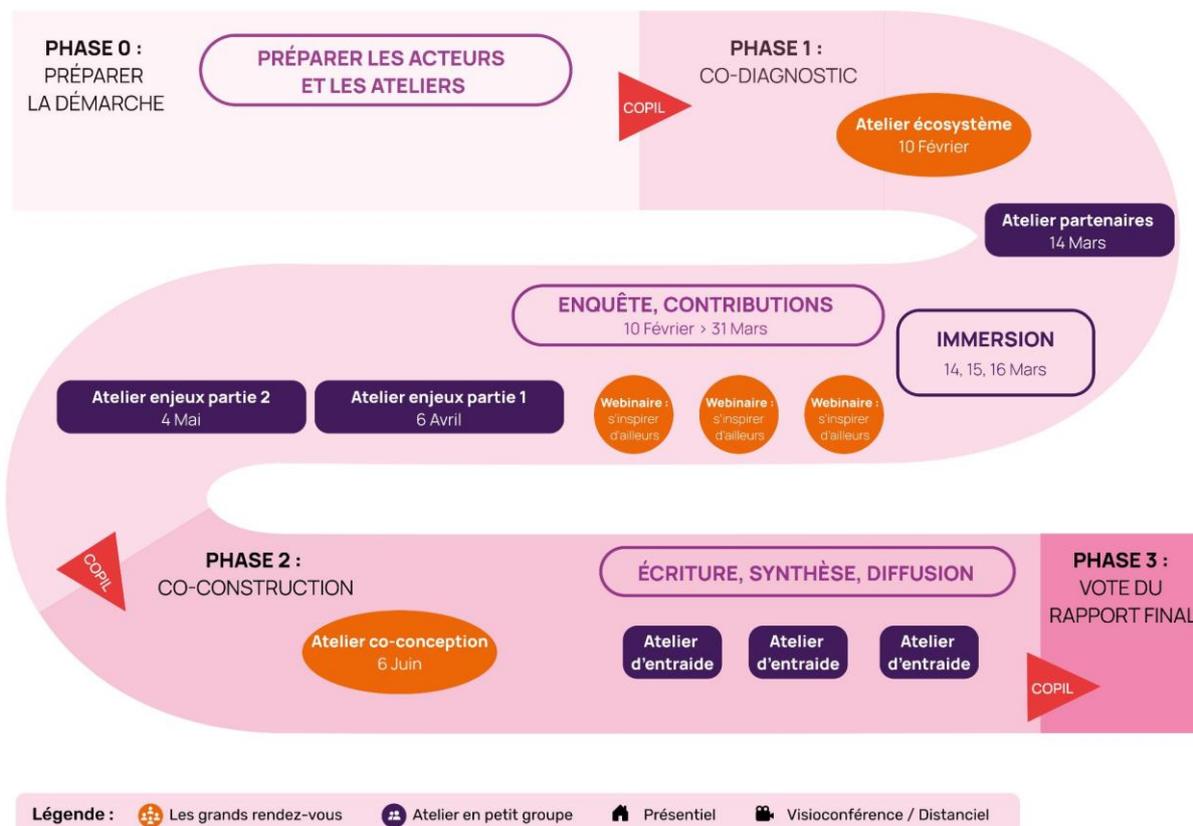
- Redonner de la lisibilité / visibilité à la politique culturelle intercommunale;
- Co-construire la nouvelle feuille de route avec les élus en accompagnant l'appropriation de l'existant;
- Générer de nouvelles opportunités.

L'accompagnement proposé par le LUCAS avait pour but de :

- Évaluer le projet culturel de territoire en mettant à jour le diagnostic,
- Apprécier le chemin parcouru, les avancées et les dynamiques en cours et d'identifier les freins et les insuffisances du projet,
- Définir des préconisations opérationnelles et stratégiques pour contribuer au réajustement et l'appropriation de cette nouvelle phase du PCT.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Projet culturel de territoire de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (Janvier - Juin 2023)



C'est l'ensemble de ce travail de co-construction qui a permis de construire ce nouveau projet culturel de territoire et d'identifier 4 enjeux principaux et prioritaires qui constituent

la feuille de route culturelle du territoire, des élus et des agents pour les 3 prochaines années.

L'animation et la réussite du Projet Culturel de Territoire reposeront sur des objectifs transversaux indispensables à sa mise en œuvre.

- **La sensibilisation des élus locaux aux enjeux culturels** est l'une des conditions de réussite du PCT. Tout au long de la démarche, la nécessaire appropriation des enjeux culturels par les élus a été relevé par les participants. Il s'agit de les accompagner dans une meilleure compréhension du rôle de la culture pour leur territoire afin qu'ils en assurent un portage auprès des habitants et des institutionnels.

- **La montée en compétence des équipes du service culturel**, un besoin de structuration, de renforcement de ces dernières afin de pouvoir répondre aux nouveaux enjeux du secteur, de porter les actions définies et d'atteindre les objectifs fixés dans ce PCT.

- **La prise en compte des documents cadres** comme le Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre, la nouvelle politique culturelle départementale 2023-2028, des réglementations en vigueur et des nouvelles comme la loi du 5 juillet 2022 portant sur le montage/démontage de structures mobiles, etc.

- **Nécessité de l'expérimentation, de l'exploration**

Contexte mouvant, se donner le temps de ce nouveau projet culturel de territoire pour expérimenter, tester sans objectifs purement quantitatifs. Dans le but de faire des choix et structurer l'action culturelle à long terme.

ENJEU 1 : Faire connaître et permettre un accès à la culture pour et avec les habitants du territoire

Une culture du faire et du quotidien.

Objectifs prioritaires / axes d'amélioration	Actions à mettre en œuvre	Résultats attendus pour le territoire et les usagers
Développer, diversifier et mêler les publics, rendre l'offre culturelle accessible au plus grand nombre	Proposer une programmation « accessible », esthétiques et thèmes variés	Susciter l'envie du public, faire découvrir et proposer des manifestations artistiques et culturelles. Maintenir et renforcer les saisons culturelles intercommunales : associer de nouveaux partenaires, équilibrer les propositions artistiques (publics ciblés, disciplines artistiques...)
	Maintenir une politique tarifaire accessible	Maintenir une offre culturelle accessible pour l'ensemble des habitants
	Faciliter la mobilité des publics	Accompagner les publics dans la recherche de solutions de mobilités : co-voiturages, transports, etc.
Améliorer la communication autour de l'offre culturelle existante	Améliorer et harmoniser la signalétique du service culturel de la CCMA	Renforcer l'identification du service culturel de la CCMA et favoriser la connaissance de l'offre et de ses lieux d'intervention
	Proposer des outils de communication adaptés	Diversifier les canaux de communication afin de toucher à maximum d'habitants Coordonner les communications de la communauté de communes et celles des communes pour assurer un meilleur relai de l'offre culturelle existante
Définir et piloter une stratégie territoriale d'Education Artistique et Culturelle	Favoriser la rencontre entre les artistes, les œuvres et la population au-delà des publics scolaires	Elaborer des projets d'EAC pour tous les habitants à tous les âges de la vie : -Petite enfance, -famille, -adolescents -personnes isolées -personnes âgées, etc. Et ainsi créer du lien social voire intergénérationnel.

	Proposer une offre d'enseignements artistiques accessible et novatrice	Proposer une offre d'enseignement de qualité et de proximité Proposer une offre renouvelée pour répondre aux nouvelles attentes des publics Ecrire un projet d'établissement pour l'EEA
	Création d'un poste Education Artistique et Culturelle	Créer une mission à part entière dans la vie du service culturel qui nécessite une mission et un temps de travail dédié. L'éducation artistique et culturelle doit proposer à l'échelle du territoire et du service culturel, la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances pour tous les habitants.
Coproducteur de l'action culturelle avec les habitants	Créer une carte blanche culturelle aux jeunes	Accompagner un groupe d'adolescents dans l'organisation d'une manifestation culturelle : du choix des artistes à la tenue de la manifestation
	Favoriser le développement de lieux multi-usages, présentant une diversité de fonctions, à l'écoute des propositions des usagers, des habitants et de ce qui fait culture sur le territoire.	Rendre le public acteur : expériences artistiques immersives, expositions des œuvres des habitants
La culture comme vecteur de lien social	Créer des espaces de convivialité, d'échange et de participation citoyenne	Favoriser la rencontre entre habitants

ENJEU 2 : Accompagner et valoriser les acteurs culturels du territoire

Une culture institutionnelle moins froide et engagée dans des coopérations ambitieuses.

Objectifs prioritaires / axes d'amélioration	Actions à mettre en œuvre	Résultats attendus pour le territoire et les usagers
Encourager et valoriser la vie culturelle du territoire par un soutien aux structures associatives, aux festivals, aux pratiques amateurs, aux artistes présents sur le territoire	Garantir les moyens permettant de soutenir les initiatives culturelles du territoire	Maintenir a minima les 26000€ actuel de subventions aux acteurs culturels tout en ayant une volonté de soutenir plus fortement les initiatives locales
	Clarifier du soutien de la CCMA aux acteurs culturels reposant sur le PCT et définir les modalités de présentation de dossier à la commission culture	Soutenir des événements qui respectent les différents objectifs et valeurs portés par le projet culturel de l'intercommunalité.
	Créer d'un dispositif d'accompagnement aux projets locaux sous forme d'appel à projet	Valoriser les acteurs culturels locaux et les pratiques amateurs
	Constituer un annuaire des ressources culturelles du territoire dynamique et actualisé	Valoriser l'ensemble des propositions du territoire et faciliter l'accès à l'information pour les usagers
Mettre en réseau les acteurs culturels du territoire, permettre la connaissance mutuelle des acteurs	Organiser des rencontres annuelles des acteurs culturels	Favoriser les échanges entre les acteurs du territoire, travailler sur des outils en commun afin de valoriser le travail des acteurs culturels
	Créer une plateforme de coordination numérique pour les acteurs	Favoriser l'interconnaissance et les échanges entre les acteurs du territoire
Investir une posture d'animateur/facilitateur territorial pour favoriser la coopération	Créer une mission en charge de la relation avec les acteurs culturels	Positionner la Communauté de Communes comme structure de conseils et de coordination des projets culturels : la CCMA n'est pas seule décisionnaire en matière de culture, elle doit être une ressource pour les acteurs culturels locaux. Selon les projets, elle pourra être facilitatrice, prescriptive ou

		coordinatrice. Création d'une mission à part entière dans la vie du service culturel qui nécessite une mission et un temps de travail dédié.
--	--	--

ENJEU 3 : Moderniser, transformer et valoriser les équipements culturels

Une culture des lieux intermédiaires et/ou des Tiers Lieux.

Objectifs prioritaires / axes d'amélioration	Actions à mettre en œuvre	Résultats attendus pour le territoire et les usagers
Repenser les équipements et l'offre de service à l'aune des grandes transitions écologiques, sociétales et numériques	Transformer des lieux culturels existants, afin d'en faire des lieux ressources, hybrides et vivants, au service du développement culturel du territoire	Proposer des lieux répartis sur le territoire et proposant des locaux et une offre de qualité, favorisant la rencontre et l'échange des habitants
	Structurer le réseau de la lecture publique par l'écriture d'un schéma intercommunal de la lecture publique (loi Robert 2021)	Renforcer les bibliothèques comme équipement culturel de proximité
	Réaménager la médiathèque de Villaines la Juhel en concertation avec la population afin connaître les attentes et répondre aux nouveaux usages	Proposer un équipement rénové et adapté aux nouvelles pratiques des habitants
Offrir un service public culturel de proximité et de qualité	Déployer une offre culturelle permettant d'irriguer le territoire au-delà des 4 communes « centres »	Proposer une meilleure répartition de l'offre culturelle, facilitant l'accès pour les habitants
	Développer le Hors les murs et les initiatives culturelles itinérantes	Proposer des actions culturelles au plus proche des habitants, dans toutes les communes du territoire, dans des lieux non dédiés

ENJEU 4 : Positionner le développement culturel comme levier des transitions du territoire

Inscrire la culture dans le projet global de territoire

Objectifs prioritaires / axes d'amélioration	Actions à mettre en œuvre	Résultats attendus pour le territoire et les usagers
Renforcer la transversalité entre les différentes politiques publiques	Développer une politique culturelle en collaboration avec les autres politiques communautaires	S'appuyer sur des personnes ou structures relais afin de proposer une offre en direction de tous les habitants du territoire. Favoriser le croisement des disciplines et proposer une offre culturelle dans le quotidien des habitants.
Définir la culture comme une composante du cadre de vie et de l'attractivité du territoire	Présenter et assurer un suivi du PCT aux élus communaux, renforcer la coopération avec les communes dans l'irrigation du territoire	Rendre les communes actrices de l'offre culturelle du territoire en leur proposant des partenariats, y compris avec les associations locales.
Inscrire le développement culturel dans la transition écologique	Améliorer la mobilité sur le territoire tout en promouvant la mobilité douce et non polluante	Proposer des solutions pour réduire le nombre de trajets, rapprocher l'offre des habitants, favoriser l'utilisation de solutions mutualisées.
	Créer Dans ta FACE (Fédération des Acteurs Culturels et Environnementaux)	Réfléchir à l'échelle de l'ensemble des acteurs culturels du territoire comment répondre dans nos pratiques aux enjeux environnementaux.

